

**RAPPORT DE PRESENTATION  
COMPTE ADMINISTRATIF 2020  
BUDGET ANNEXE PORT AUGUIER**

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 24 juillet 2020,
- le vote du budget primitif intervenu à la même date,

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

---

**LE RESULTAT DE L'EXERCICE**

<b>Section d'exploitation</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisé	208 223,65	233 195,00
Résultat reporté de 2019		88 294,73
Total des dépenses et des recettes	208 223,65	321 489,73
<b>Solde d'exécution de la section d'exploitation</b>	<b>113 266,08</b>	
<b>Section d'investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisé	82 914,16	119 065,01
Résultat reporté de 2019	16 587,15	
Total des dépenses et des recettes	99 501,31	119 065,01
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	<b>19 563,70</b>	
<b>Résultat global</b>	<b>132 829,78</b>	

Le résultat de clôture s'établit à 133 K€. Il sera intégré au budget 2021 à l'occasion du budget primitif 2021.

---

**LES OPERATIONS D'ORDRE**

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements.

Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements (95 K€).

## LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture avec un excédent de 25 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 88 K€ soit un résultat cumulé de 113 K€.

### I - LES RECETTES

Les produits de l'exercice s'élèvent à 233 K€ et sont en augmentation de 3,6% par rapport à 2019.

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Ventes de produits, services, marchandises	224 201,60	217 375,00	230 731,15	106,14%	2,91%
Autres produits de gestion courante	3,52		0,64		-81,82%
Produits exceptionnels	212,17		1 797,00		746,96%
<b>TOTAL</b>	<b>224 417,29</b>	<b>217 375,00</b>	<b>232 528,79</b>	<b>106,97%</b>	<b>3,61%</b>

Les redevances d'amarrage représentent la seule ressource régulière avec une somme encaissée de 229 K€ en 2020. Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 139 820 €
- redevances passagers : 89 436 €

Les autres recettes concernent le produit de la liste d'attente (1 K€) et le reversement du crédit d'impôt sur les bénéfices de 2019 (2 K€).

### II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- les charges financières.
- l'impôt sur les bénéfices,
- les charges exceptionnelles,

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 114 K€ et en augmentation de 7,8%, sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Charges à caractère général	66 618,80	75 345,00	74 028,63	98,25%	11,12%
Charges de personnel	31 851,66	34 400,00	33 571,61	97,59%	5,40%
Charges financières	4 858,82	4 040,00	3 957,76	97,96%	-18,54%
Impôt sur les bénéfices	1 931,00	3 200,00	1 953,00	61,03%	1,14%
Charges exceptionnelles		300,00		0,00%	
Autres charges de gestion courante	0,24	200,00	0,79	0,40%	229,17%
<b>TOTAL</b>	<b>105 260,52</b>	<b>117 485,00</b>	<b>113 511,79</b>	<b>96,62%</b>	<b>7,84%</b>

### **a) Les charges à caractère général**

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 74 K€ soit près des 2/3 des dépenses réelles.

Le détail par compte de dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
60	Achats	1 798,46	2 605,00	2 432,56	93,38%	35,26%
61 et 62	Prestations de services	34 402,66	39 240,00	38 245,98	97,47%	11,17%
63	Autres impôts et taxes	30 417,68	33 500,00	33 350,09	99,55%	9,64%
	<b>TOTAL</b>	<b>66 618,80</b>	<b>75 345,00</b>	<b>74 028,63</b>	<b>98,25%</b>	<b>11,12%</b>

Parmi les achats qui s'élèvent à 2 K€, 78% concernent les fluides.

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 38 K€ dont :

- le transport des sédiments pour 26 K€ ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 6 K€ ;
- les frais de nettoyage des locaux dont le marché s'est terminé au 31 décembre pour 1 K€ ;
- le reste concernent les assurances, les frais de télécommunication, les frais bancaires...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 33 K€, 14 K€ concernent les taxes foncières. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la redevance domaniale et, depuis cette année, la redevance spéciale.

### **b) Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 34 K€ et représentent 30 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'agent représente une enveloppe de 19 K€ et son évolution par rapport à 2019 est de 1,3%

De plus, le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impactent ce budget au travers d'une refacturation qui s'est élevée à 14 K€ en 2020.

### **c) Les charges financières**

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 4 K€ contre 5 K€ en 2019.

Les frais financiers représentent 3,5 % des dépenses réelles d'exploitation.

### **d) L'impôt sur les bénéfices**

Cette charge représente 1,7% des dépenses réelles avec 2 K€.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port.  
Cette section se clôture à 36 K€ auxquels il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de - 17 K€ soit un résultat de clôture de 19 K€.

### I - LES RECETTES

Les recettes réelles de la section d'investissement sont constituées d'une subvention de la Région Sud de 8 K€ relative à l'opération d'installation de sanitaires et de 17 K€ d'affectation du résultat telle que présentée par délibération n° 17 du 24 juillet 2020.

### II - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées de dépenses d'équipement et de remboursements d'emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations corporelles	167 950,73	54 880,02		32,68%
Emprunts	28 000,00	27 367,93		97,74%
<b>TOTAL</b>	<b>195 950,73</b>	<b>82 247,95</b>	<b>0,00</b>	<b>41,97%</b>

#### a) Les dépenses d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. En 2020, les dépenses d'équipement représentent 82 K€ selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Inscription budgétaire	Mandaté	Restes à réaliser
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>167 951</b>	<b>54 880</b>	<b>0</b>
2153	Installations à caractère spécifique	167 451	54 880	0
	Recalibrage		50 180	
	Mouillages		514	
	Projecteurs solaires		4 186	
2183	Matériel de bureau et informatique	500		
	<b>TOTAL</b>	<b>167 951</b>	<b>54 880</b>	<b>0</b>

#### b) Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de la dette représente 37 K€ ce qui porte le capital restant dû au 31 décembre à 96 K€.

\*\*\*\*\*